

APPEL A CANDIDATURE

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE LE 12 SEPTEMBRE 2008

Le Retriever Club de France aura à procéder au renouvellement statutaire de 6 membres du comité. Les six mandats venant à échéance normale et donc à pourvoir pour six ans sont ceux de :

Collège Labrador :

Monsieur Michel Dirninger
Madame Hélène Legros



1 poste à pourvoir

Collège Golden :

Monsieur Bruno Facq
Madame Hélène Reynier
Monsieur Claude Robert



4 postes à pourvoir

Collège Flat :

Madame Marcelle Blondel



1 poste à pourvoir

Conditions d'éligibilité :

Pour être éligible au Comité, il faut être ressortissant de l'union européenne et posséder un domicile fiscal en France, être majeur, jouir de ses droits civiques et être membre de l'Association depuis 3 ans, ne pas être considéré comme professionnel selon la définition de la Société Centrale Canine (personne qui achète des chiens dans le but de les revendre).

Ne sont pas éligibles :

Les personnes qui ne respectent pas les conditions d'élevage préconisées par les Commissions des races spécialisées du RCF.

Il est demandé à tous les candidats d'adresser leur candidature, avec **une photo en noir et blanc, une photocopie de leur carte d'identité, un extrait de casier judiciaire** et leur **profession de foi (1 page A4 dactylographiée)**, par lettre recommandée avec accusé de réception (et uniquement par ce moyen) au Retriever Club de France – 44, rue Jean Borderel – 95100 Argenteuil **avant le 10 juin 2008 minuit, cachet de la poste faisant foi.**

La Commission des Elections, composée de Messieurs Copiatti, Bazin, Goukassow et Monçavoir, se réunira ensuite pour dresser la liste des candidats après avoir vérifié qu'ils répondent effectivement aux conditions d'éligibilité réglementaires.